



Programme de partage de connaissances dans les communautés nordiques du RS-CEN

Description: Dans le cadre de ce programme, une partie des frais excédentaires encourus par l'organisation d'une activité de partage de connaissances dans les communautés nordiques sera remboursée par le RS-CEN.

Financement offert: Remboursement jusqu'à concurrence de 500\$ sur présentation des pièces justificatives des frais d'hébergement et des frais encourus pour l'organisation d'une activité de partage de connaissances avec des membres d'une communauté nordique.

Si l'activité se déroule dans un village où il y a une station de recherche du CEN, une contribution en nature telle que les nuitées ou l'utilisation de la salle communautaire sera offerte plutôt qu'un remboursement.

Modalité d'octroi:

Appel: Au fur et à mesure des demandes, jusqu'à épuisement des fonds disponibles. Seuls les membres à statut étudiant peuvent présenter des demandes.

Dépenses admissibles:

- Frais d'hébergement.
- Location d'une salle ou d'équipement
- Frais de réception (pour la nourriture ou les breuvages offerts aux personnes participantes).
- Honoraires (traduction en Inuktitut).

Conditions d'admissibilité:

- L'activité de partage de connaissances doit être organisée et réalisée par un membre à statut étudiant du CEN et elle ne doit pas déjà être prévue dans un programme de subvention.
- L'activité entraîne des frais de séjours excédentaires à ceux qui sont déjà prévus pour les travaux terrain.
- L'activité doit être en lien avec la programmation scientifique du CEN.
- L'activité doit être réalisée dans une communauté nordique (selon la limite du [Programme de formation scientifique dans le Nord](#)).
- La demande doit être déposée **au moins 20 jours ouvrables** avant la tenue de l'activité.

Livrables:

- Preuve d'affichage des logos du CEN et FRQNT ou de la mention du CEN et du FRQNT durant l'activité.
- Court rapport sur l'activité (maximum de 300 mots).
- Photos de l'événement (attention, pour des questions de confidentialité, veuillez-vous assurer que les personnes qui apparaissent sur les photos ne sont pas identifiables (photographiées de dos, par exemple), ou vous devez obtenir l'autorisation des personnes photographiées pour la publication des photos soumises). Les photos fournies pourraient être utilisées par le CEN dans ses activités de diffusion.

Critère d'évaluation:

- Respect des critères d'admissibilité.
- Niveau de visibilité pour le CEN
- Un membre à statut étudiant du CEN est autorisé à présenter une seule demande par année financière (1^{er} avril au 30 mars).

Titre de l'activité

Date et lieu de l'activité

Courte description de l'activité (public visé, estimation du nombre de personnes attendues, quelle sera la visibilité pour le CEN)

Montant demandé et ventilation des dépenses

Demandez-vous une nuitée gratuite dans une station de recherche du CEN?

Oui → → → Sélectionnez une station de recherche

Non Dates demandées

Avez-vous besoin de louer une salle ou de l'équipement dans une station de recherche du CEN?

Oui → → → Sélectionnez une station de recherche

Non Dates demandées

Détail de la demande